



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Amiens, le 19 mars 2012

Madame Christiane SIMON
Monsieur Pierre DAUSSIN
Inspecteurs d'académie,
Inspecteurs pédagogiques régionaux de sciences
physiques et chimiques fondamentales et
appliquées
Monsieur Philippe CAROSONE,
Madame Séverine VERSCHAEVE
Inspecteurs pédagogiques régionaux de sciences de
la vie et de la Terre

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de
physique-chimie et de sciences de la vie et de la
Terre

s/c

Mesdames et Messieurs les Principaux de Collège

Rectorat

Inspecteurs
d'Académie
Inspecteurs
Pédagogiques
Régionaux

Secrétariat des I.A.-I.P.R.

Tél.

03 22 82 39 70

Fax.

03 22 82 37 54

Mél.

ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'ouverture :

8h00 à 18h00,

du lundi au vendredi

Objet : Epreuve commune de physique-chimie et Sciences de la vie et de la Terre en fin de troisième

Chers collègues,

Comme nous l'avons annoncé dans la lettre de rentrée de chacune de nos disciplines, nous vous proposerons cette année une épreuve commune académique de fin de Troisième en physique-chimie et sciences de la vie et de la Terre.

Cette épreuve s'appuie sur les programmes de troisième. Elle mobilise les capacités et certaines des connaissances de la « compétence 3 » du Socle Commun, qui pourront donc être évaluées. Elle fait référence également aux autres compétences du socle qui pourraient être susceptibles d'être évaluées (elles sont dans ce cas signalées dans les exercices par des sigles, par exemple C1). Son objectif est de donner aux élèves une occasion de réviser tout le programme de l'année, voire des années antérieures et ainsi de consolider les acquis avant l'entrée en seconde professionnelle ou générale.

Cette épreuve ne constitue pas un examen final de « compétences du socle », car la validation des compétences se conduit progressivement durant la scolarité de l'élève, au cours de situations variées de formation et d'évaluation proposées en consensus entre les professeurs des différentes disciplines.

Nous vous faisons parvenir avec ce courrier l'ensemble des exercices proposés, ainsi que quelques consignes pour la correction. Ces documents sont en pièces jointes sous différents formats (Word 97-2003, pdf).

Cette année, vous devrez choisir cinq exercices à faire traiter aux élèves :

- Deux exercices de physique-chimie parmi les 4 proposés,
- Deux exercices de sciences de la vie et de la Terre parmi les 4 proposés,
- Un exercice de sciences parmi les trois proposés.

Les exercices propres à chaque discipline permettront d'évaluer des connaissances et des capacités ciblées et seront accompagnés d'un barème chiffré ; un exercice commun de sciences évaluera des connaissances et capacités articulées sur les contenus des deux programmes de SPC et SVT. L'évaluation ne sera pas chiffrée, elle permettra de recueillir des éléments permettant d'apprécier plus globalement la maîtrise de la compétence des élèves à pratiquer les sciences, dans le cadre de la tâche proposée. Un exercice de ce type est téléchargeable en ligne sur le site académique de sciences physiques (<http://spcfa.ac-amiens.fr/>) et de SVT (<http://pedagogie.ac-amiens.fr/svt/>) afin que vous puissiez le proposer à vos élèves avant l'épreuve.

Pour un élève qui a réussi l'exercice, il n'est pas nécessaire de détailler les capacités mobilisées ; cependant, il sera intéressant pour un élève ne réussissant pas ou partiellement l'exercice d'identifier la ou les capacités mobilisées avec succès et celles qui ont constitué une difficulté, afin d'en informer l'élève et de mettre en place si nécessaire une remédiation. Il ne sera pas nécessaire de faire remonter à l'échelle académique le détail de l'évaluation par compétences.

Les capacités sont répertoriées selon le codage d'une grille commune physique-chimie/sciences de la vie et de la Terre, qui ne constitue pas nécessairement la seule grille possible et ne remplace par les outils que vous utilisez habituellement. Son objectif est notamment de faciliter la remontée académique des résultats puis leur traitement statistique.

Le résultat de cette épreuve académique est communiqué à l'élève sous la forme d'une note par discipline et d'une grille de capacités, que le correcteur estime réussies, et dont le modèle est joint à ce courrier.

Remarques :

- La durée de l'épreuve est fixée à une heure trente, et peut être répartie en deux temps (1h + 30 min).
- Au début de l'épreuve de sciences, les élèves disposant d'une demi-heure au total, il est important de leur donner des indications de temps (inscrites sur les sujets) et de recommander l'usage d'un brouillon pour la dernière question au moins.
- Il peut s'avérer nécessaire d'adapter les formats des sujets pour les élèves présentant un handicap (dyslexie notamment).
- Les exercices choisis ne sont pas obligatoirement les mêmes pour toutes les classes de troisième d'un même établissement. Compte tenu de la date de notre envoi, et grâce à l'efficacité de l'équipe conceptrice, les notes pourront aisément être prises en compte pour le dernier trimestre.
- Nous recommandons de corriger l'exercice de sciences puis de renseigner la fiche de synthèse des résultats de l'élève conjointement par les deux disciplines.
- Il est souhaitable que l'ensemble des membres des équipes disciplinaires participent à ce projet.
- Si vous ne pouvez pas retenir cinq exercices parmi ceux qui vous sont proposés, vous voudrez bien indiquer au professeur destinataire de vos résultats la teneur de votre épreuve et la raison de votre choix.

- Localement la date de cette épreuve et son organisation sont laissées à l'initiative de chaque professeur et de chaque collège. Nous vous demandons toutefois que l'épreuve ne soit pas corrigée dans un collège si elle n'a pas été traitée dans les collèges voisins et de ne pas mettre en ligne les exercices et leur corrigé.
- Nous joignons à ce courrier un fichier Excel de saisie des résultats pour l'ensemble du collège ainsi que la fiche de synthèse par élève. Le fichier Excel est à retourner, avec vos remarques sur l'épreuve, pour le 20 juin au plus tard, et par voie électronique exclusivement, au professeur dont les coordonnées sont données ci-dessous :

Pour les collèges publics du département de l'Aisne :

Madame Sandrine Leroux : Sandrine.Leroux@ac-amiens.fr

Pour les collèges publics du département de l'Oise :

Madame Anne Grédy : anne-sophie.gredy@ac-amiens.fr

Pour les collèges publics du département de la Somme :

Monsieur Thierry VAN- ELSSEN : thierry.van-elsen@ac-amiens.fr

Pour les collèges privés :

**Madame B. GAFFET : Brigitte.Gaffet1@ac-amiens.fr
(attention : n'oubliez pas le 1)**

Dans cette entreprise, nous sommes sensibles à votre adhésion quasi générale pour contribuer à la valorisation de nos disciplines.

Nous vous souhaitons un bon troisième trimestre.

Cordialement,

Christiane SIMON

Pierre DAUSSIN

Philippe CAROSONE

Séverine VERSCHAEVE

Pièces jointes :

- Grille des capacités commune SPC/SVT
- Sujets et corrigés au format Word
- Sujets et corrigés au format pdf
- Fiche de synthèse des résultats pour l'élève
- Fichier Excel de saisie des résultats pour l'ensemble du collège

Comme l'année dernière, nous vous ferons parvenir ultérieurement un fichier de saisie, de calcul et d'édition automatique des résultats, mis au point et proposé par un professeur de l'académie que nous remercions.